



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 21 décembre 2020

REÇU  
Par Alf Christian, 10:11, 21/12/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie au sujet du développement des monnaies virtuelles.

Avec l'annonce en 2019 par l'inventeur des réseaux sociaux de créer sa propre monnaie virtuelle, le sujet des monnaies numériques a connu un nouvel essor. Banques centrales, banques d'investissements, des financiers et particuliers du monde entier s'intéressent à la matière.

L'ouverture d'un compte auprès d'une banque centrale fait rêver les particuliers. Cette idée crée en même temps de nouveaux défis pour les banques commerciales. L'entrée sur le marché des banques centrales est en même temps décriée par les pionniers de la monnaie virtuelle.

La technologie sous-jacente (blockchain / DLT) constitue l'autre terroir d'engouement.

J'aimerais dès lors e.a. effleurer dans le cadre de la présente question élargie les risques et les chances associés au développement de ce « nouveau » créneau du monde financier.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 décembre 2020

Objet : Question élargie n° 66 du 21.12.2020 de Monsieur le Député Laurent Mosar - Développement des monnaies virtuelles

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre des Finances.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés